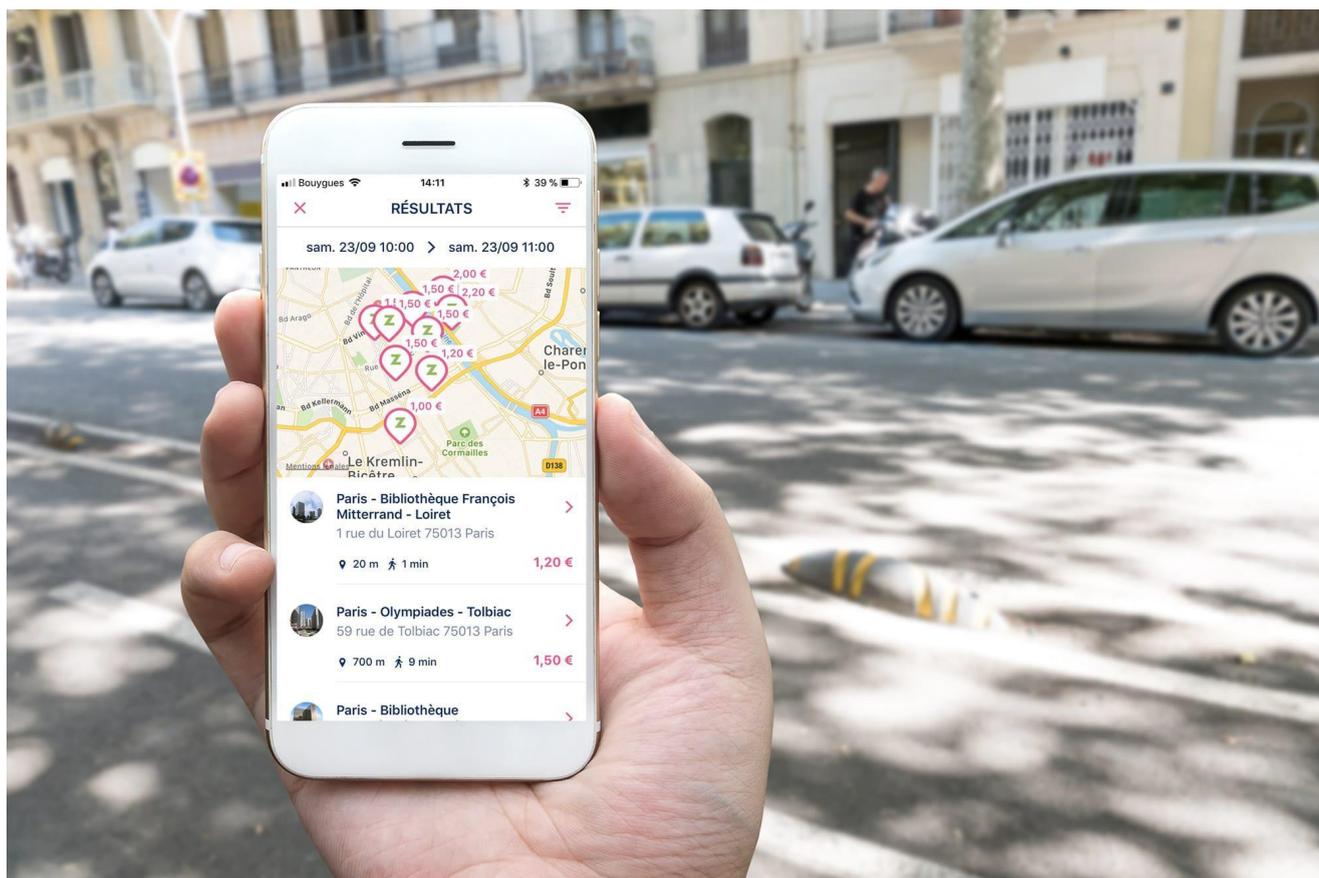




Stationnement payant pour les 2RM à Paris : l'offre de Zenpark fait jusqu'à +108% de clients depuis son lancement

14 mars 2023 – Zenpark, opérateur français de parkings 100% digitaux, propose depuis ses débuts une offre de "parking partagé" (<https://zenpark.com/comment>) à destination des deux-roues (son co-fondateur et PDG, William Rosenfeld, est lui-même motard). Et 6 mois après le lancement du stationnement payant pour les 2RM dans la capitale, force est de constater que **cette offre d'abonnement a trouvé son public avec une moyenne de +88% de nouveaux clients par mois de début septembre 2022 à fin février 2023** (avec une pointe à +108% en février comparativement aux chiffres de février 2022). Pour répondre à cette demande, Zenpark a pu compter sur un **très fort développement de son parc de stationnement dans la capitale, le tout rendu possible du fait de 2 appels d'offres remportés auprès de Paris Habitat (3000 places) et de la Régie Immobilière de la Ville de Paris (1500 places)**. Aujourd'hui Zenpark compte 1 600 places de parking pour les deux-roues réparties dans 150 parkings en France, dont 700 places dans 65 parkings à Paris.



[Logos et visuels HD](#) | Contact presse : francois.cosme@zenpark.com / 07.69.68.64.02

DEUX FORMULES POUR SE GARER SIMPLEMENT, DE FAÇON SÉCURISÉE ET MOINS CHER QUE DANS LA RUE GRÂCE AU PARKING PARTAGÉ

Comme pour les automobilistes, les deux-roues peuvent bénéficier de 2 formules avec Zenpark :

- 1) Le stationnement à la demande : il peut être réservé à l'avance ou obtenu au moment même du besoin de

l'utilisateur, le stationnement peut aller d'une heure (à partir de 1,40€/H dans Paris et de 0,4€/H dans le reste de la France) à plusieurs semaines

- 2) Le stationnement par abonnement au mois (sans engagement) : l'utilisateur loue sa place en location mensuelle à temps plein 24h/7j et bénéficie donc de tarifs beaucoup plus avantageux (à partir de 45€/mois dans Paris et de 15€/mois dans le reste de la France)

Des tarifs qui sont rendus possibles grâce à la technologie du « parking partagé » développée par Zenpark. Une solution brevetée qui permet de rentabiliser les places vides dans les parkings privés en permettant à tout automobiliste ou motard de venir y stationner de façon simple et sécurisée. Le service génère ainsi des revenus additionnels pour les propriétaires (bailleurs sociaux, hôtels, foncières immobilières, résidences de services, etc.) tout en offrant aux 700 000 utilisateurs de Zenpark la possibilité de se garer facilement et à un tarif jusqu'à 70% moins cher que le stationnement en voirie. L'installation et le paramétrage de la solution, sa maintenance et le support client utilisateurs sont pris en charge à 100% par Zenpark et ne nécessitent aucune intervention de la part des propriétaires. La mise en œuvre de la solution ne modifie en rien le système d'accès du parking, ni n'affecte les usages des utilisateurs existants. Il n'y a donc aucun coût pour le propriétaire et que des bénéfices pour la collectivité.

UNE DEMANDE QUI EXPLOSE ET UNE OFFRE QUI A TROUVÉ SON PUBLIC

En septembre 2022, Zenpark a également lancé un nouveau site dédié à ses offres de stationnement en location mensuelle avec une section dédiée à son offre deux-roues (<https://location.zenpark.com/location-parking-moto/>), de quoi booster la visibilité de son offre avec abonnement alors que la demande du grand public a explosé sur les 6 derniers mois.

Les chiffres sur les 6 derniers mois sont éloquent :

- Augmentation du nombre d'abonnements (VS mois précédent) : +59% en septembre 2022, +20% en octobre 2022, +5% en novembre 2022, +5% en décembre 2022, +8% en janvier 2023, +5% en février 2023
- Augmentation du nombre d'abonnements (VS année précédente) : +70% en septembre 2022, +100% en octobre 2022, +85% en novembre 2022, +72% en décembre 2022, +92% en janvier 2023, +108% en février 2023

Autre chiffre surprenant, **le volume de recherches web associées à l'offre moto de Zenpark, après avoir fait un bond au moment de la mise en place du stationnement payant en septembre 2022, a de nouveau explosé en janvier 2023 (+23% comparé à l'année précédente).** Des chiffres qui peuvent s'expliquer par un certain nombre de nouveaux propriétaires de deux-roues après les fêtes ainsi que le fait que la période de janvier est généralement une période généralisée d'augmentation tarifaire et donc de préoccupation budgétaire pour les Français.

Pour rappel enfin, l'offre de location mensuelle Zenpark est une des plus simples du marché : un abonnement au mois, sans engagement, et résiliable à tout moment. Fini les contrats compliqués à signer : la prise d'abonnement se fait en quelques clics avec la carte bancaire depuis le site ou l'application Zenpark. C'est également cette application qui fait office de sésame pour déclencher l'ouverture des portes du parking (les utilisateurs disposent également de l'option télécommande avec le "Zenpass" proposée en option via une caution de 59 euros restituable à la fin de l'abonnement).

À PROPOS DE ZENPARK

Zenpark optimise l'usage des espaces de parkings pour freiner l'artificialisation des sols. Au croisement entre mobilité et immobilier, Zenpark conçoit et exploite des services de parkings et de recharges électriques connectés et partagés. Avec sa plateforme technologique brevetée, sa place de marché de 700 000 utilisateurs et son savoir-faire en exploitation de parkings 100% digitaux, Zenpark apporte toujours la meilleure des solutions aux bailleurs immobiliers, entreprises et villes qui souhaitent optimiser l'usage de leurs parkings, en simplifier l'utilisation et y déployer de nouveaux services de mobilité. Aujourd'hui, Zenpark exploite 1 300 parkings connectés et ses solutions contribuent à économiser 1 500 tonnes de CO₂ chaque année. Zenpark participe ainsi chaque jour à améliorer durablement la mobilité en ville et bâtir la Smart City. www.zenpark.com www.zenpark.pro